

Auteur, textualité électronique et édition multi-support

Peter Stockinger

Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias (ESCoM)

Maison des Sciences de l'Homme (MSH)

54, Bd. Raspail – 75006 Paris

email : stock@msh-paris.fr

web site : <http://www.semionet.com>

Sommaire

1) les notions « auteur », « lecteur » et « livre ».....	3
2) copyright – copyleft : perspectives économiques et juridiques	7
3) le web et la des-intermediarisation entre auteur et lecteur	9
4) le texte électronique et la « déconstruction du livre »	11
5) document personnalisable.....	15
6) standardisation et textualité électronique	16

1) les notions « auteur », « lecteur » et « livre »

Selon R. Chartier, les trois pôles sont, dans notre culture, indissociablement liés :

- Auteur
- Lecteur
- Le produit paradigmatique : le livre

D'une manière un peu ironique, Chartier rappelle –

- | |
|---|
| ▪ La « mort de l'auteur », proclamé par Roland Barthes (1968) |
|---|

i.e. la mort de l'auteur au sens d'une certaine compréhension, d'une certaine vision de ce qu'est l'auteur – vision historique et culturellement circonscrite.

Questions principales soulevées :

- un texte (au sens large du terme) n'est une grandeur signifiante (un « objet porteur d'informations ») que s'il y a des lecteurs qui l'« interprètent », l'assimilent ;
- un texte peut se prêter à **plusieurs**, voir à une **multiplicité de lectures**, d'interprétations ;
- la **lecture elle-même** peut être considérée comme une « écriture » dans ce sens qu'elle est – comme l'écriture - avant tout une activité cognitive de sélection et de production textuelle d'informations – cependant, contrairement à l'écriture, la lecture ne laisse pas des traces « matérielles » de sa production textuelle ;
- la **diversité**, voir la **multiplicité** des n'est pas seulement une conséquence des compétences des lecteurs, de leurs références culturelles et idéologiques ou encore de leurs intérêts et désirs mais elle aussi conséquence de la **complexité structurale interne** d'un texte littéraire ou autre.

Pour la problématique « auteur – textualité électronique » ou encore « auteur – édition multi-support », les considérations citées constituent des anticipations tout à fait frappantes.

Principales caractéristiques de la « textualité électronique » :

- ***Modularité textuelle*** (un texte au sens large du terme peut être apprécié dans sa forme de « produit » éditorial mais plus rien n'empêche de le considérer sous forme d'un réseau hiérarchique de segments ou séquences thématiques ou narratives – textuellement données ou subjectivement identifiées par le lecteur selon ses intérêts ou désirs)

- ***Réutilisation textuelle*** (un texte, ou plutôt telle ou telle partie, séquence, d'un texte peut être parfaitement réutilisée (telle quelle ou en subissant certaines modifications) pour former, avec d'autres séquences (du même texte) ou d'autres textes de nouveaux réseaux hiérarchiques)

- ***Interactivité (hyper-)textuelle*** (recouvrant à la fois le processus de la production – de l'« écriture » - et le processus de la « lecture » au sens d'une appropriation-interprétation d'une information, d'une connaissance, etc)

Après cette « mort » symbolique de l'auteur, il semble qu'on assiste, qu'on a assisté - selon Chartier - à la mort (symbolique) du lecteur et enfin à celle du livre.

Les raisons en sont bien plus prosaïques et – économiquement parlant – bien plus « palpables » :

- réduction du marché du livre,
- disparition des « grands lecteurs »,
- impossibilité de publier des livres trop spécialisés, trop volumineux,
- concurrence entre l'écrit et l'image,
- etc.

Mais Chartier nous rappelle que nous vivons, cependant, une situation assez paradoxale :

- d'une part on constate l'omniprésence de l'écrit dans notre culture – omniprésence encore plus accentuée depuis l'arrivée du web qui, pour le moment au moins, se présente comme une grande bibliothèque de textes écrits ;
- d'autre part, on nous annonce la « mort » de la lecture, du lecteur et aussi du « livre » au sens large (du produit éditorial, pour parler ainsi (Centre Pompidou – BPI colloque virtuel sur l'e-texte, 2001)

Chartier commente cette situation comme suit :

« À l'ancienne opposition entre, d'un côté, le livre, l'écrit, la lecture et, de l'autre, l'écran et l'image, est substituée une situation nouvelle qui propose un nouveau support à la culture écrite et une nouvelle forme au livre. De là, le lien très paradoxal établi entre l'omniprésence de l'écrit dans nos sociétés et la thématique obsédante de la disparition du livre et de la mort du lecteur » (Centre Pompidou – BPI colloque virtuel sur l'e-texte, 2001 ; mots soulignés par nous, P.S.)

Comme le note encore Chartier :

« De ce fait, c'est fondamentalement la notion même de 'livre' que met en question la textualité électronique. Dans la culture imprimée, une perception immédiate associe un type d'objet, une classe de textes et des usages particuliers. L'ordre des discours est ainsi établi à partir de la matérialité propre de leurs supports: la lettre, le journal, la revue, le livre, l'archive, etc.

Il n'en va plus de même dans le monde numérique où tous les textes, quels qu'ils soient, sont donnés à lire sur un même support (l'écran de l'ordinateur) et dans les mêmes formes (généralement celles décidées par le lecteur). » (Centre Pompidou – BPI colloque virtuel sur l'e-texte, 2001)

2) *copyright – copyleft : perspectives économiques et juridiques*

Deux problématiques proches mais pas identiques :

- les droits de l'auteur (du lecteur ?) sur sa « production textuelle »
- les modèles « publics » ou privés » de la gestion d'un patrimoine textuel, de son partage, de sa réutilisation, etc.

Chartier :

tentatives d'hégémonie économique sur la textualité électronique (le web en particulier) vs de la libre expression sur le web et du web.

L'exemple d'importance centrale en ce qui concerne cette alternative est celui des droits d'auteur autour desquels semblent s'opposer deux modèles :

- les formes du **copy right** (liées à ce que Stefan Harnard appelle les modèles économiques « de l'accès payant » à l'information)
- et les formes du **copy left** (liées à l'accès dit libre à l'information)

Pour les modèles de « copy left », il faut consulter les sites de :

- **Artlibre.org** (en France ; <http://artlibre.org>),
- **Creative Commons aux USA** (<http://www.creativecommons.org>) ou encore de
- « **public domain** » de l'université de Stanford.

Copyright et monde de la recherche et de l'enseignement

Pour la recherche et l'enseignement, les copyright ne sont plus des aides mais plutôt des véritables obstacles.

Les différentes formes de copyleft (du moins en ce qui concerne l'accès et la réutilisation de ce qu'on appelle « contenu), par contre, constituent une voie prometteuse pour la recherche et l'enseignement.

Cf. Steven Harnard de l'université de Southampton au colloque virtuel, organisé par le Centre Georges Pompidou et la BPI sur la textualité électronique.

Opposition entre :

- le modèle dit d'accès payant
- et le modèle dit d'accès libre à l'information – au contenu sur le web (dans l'univers de la recherche)

« Ce qui est optimal et inéluctable pour les chercheurs

- la totalité du corpus des textes évalués mis en ligne
- sur l'ordinateur de chaque chercheur, partout
- 24 heures sur 24
- tous les articles **interconnectés par citation**
- **entièrement recherchables, navigables, récupérables**
- **gratuitement, pour tous, pour toujours** » (S. Harnard ; Centre Pompidou – BPI colloque virtuel sur l'e-texte, 2001)

3) le web et la des-intermediarisation entre auteur et lecteur

Vision d'U. Eco en ce qui concerne le « web » et la production d'information, de connaissances sur le web :

- déplore l'absence de « filtres », de « conseillers » ;
- s'érige contre le « anything goes ».

- web « académique » (« filtre = autorité = auteur »)

vs

- web comme une sorte de reprise, comme un décalque des cultures existantes dans notre société (cf. à ce propos Maignien , le « web comme (d'une) expression des pratiques humaines...).

le web promeut une forme de « dé-sacralisation » de la fonction auteur (cf. Nicole Marty, IEN – Ecrire, mettre en forme, transmettre ; AteliersNet92)

Cette nouvelle forme de « dé-sacralisation » doit être mise en rapport avec :

le web comme nouveau facteur commercial, de relation d'immédiateté entre le prestataire (l'auteur) et les « clients » potentiels des services proposés (textes de toute sorte), i.e. de liens directs entre auteurs et consommateurs (cf. Jean Epstein Lire – le futur digital (Centre Pompidou – BPI colloque virtuel sur l'e-texte, 2001))

En jeu ici : le site web comme « lieu » d'émergence de nouvelles formes d'organisations sociales et de services qui touchent plus ou moins directement les marchés de l'édition traditionnelle. Ainsi, on peut constater :

- Intégration fonctionnelle et « dématérialisation » de différents métiers (i.e. l'auteur d'un texte électronique devient son propre éditeur, archiviste, diffuseur, libraire, publicitaire, journaliste-critique, etc) ;
- Emergence de nouveaux circuits de distribution et de communication en dehors de circuits traditionnels (notamment : émergence de circuits dits alternatifs, de cultures et « marchés » alternatifs, ...) ;
- Emergence de « communautés » autour d'auteurs, autour de thématiques et de valeurs qui produisent leurs textes, les échangent, réutilisent, etc.
- Emergence de « nouveaux genres », voir de « nouveaux produits » textuels correspondant aux aspirations et à la culture d'une communauté (cf. le cas des diaristes en ligne, le cas de production spontanée de récits relevant de la vie de tous les jours, des quartiers ; de genres hybrides entre enquête, documentaires, chroniques, etc ; de témoignages en directs archivés et réutilisés dans d'autres formes littéraires, etc (cf. à ce propos la notion de l'e-écriture de J. Clement)

4) le texte électronique et la « déconstruction du livre »

Constat banal :

- Le texte numérique peut se présenter sous forme d'une simple version numérisée ou numérique d'un texte à support traditionnel
- Mais, le support numérique permet d'exploiter le texte d'une manière beaucoup plus poussée que le support traditionnel (papier, bande magnétique, etc.)

Ce deuxième constat peut être ramené à ce que Jean Clément (Paris VIII) et d'autres appelle la « déconstruction du livre » :

« la « déconstruction du livre » (Jean Clément, Paris VIII ; compte rendu par Pierre Ginioux, IUFM Créteil – Quel avenir pour le livre)

« Autre conséquence majeure de la numérisation : la déconstruction du livre. Le texte numérisé, c'est la fin de l'appareillage matériel et intellectuel du livre qui avait mis plusieurs siècles à se mettre en place. Le livre, objet à trois dimensions, est, dans l'édition électronique, réduit aux deux dimensions de la page. Le livre, en tant qu'œuvre (tel roman de Balzac par exemple), perd son rôle de repère et d'unité ... »

De nouvelles lectures deviennent possibles : on peut, ainsi, s'intéresser au parcours d'un personnage dans l'ensemble de La Comédie Humaine ou faire afficher l'ensemble des passages concernant telle rue de Paris. L'hypertexte et les autres nouveaux outils de lecture ne produisent pas que de l'« hypolecture » (pour reprendre l'expression de Roland Barthes), ils autorisent aussi de nouvelles formes de lecture : mises en parallèle, lectures fragmentaires, réorganisation de l'œuvre... »

Le support numérique concerne :

- Le **texte lui-même**, son organisation interne, sa structure

- Le **texte dans ses rapports avec son contexte** (i.e. contexte culturel, d'usage, ... et plus particulièrement contexte au sens de l'environnement textuel dont fait partie le texte)

Le support numérique et le texte lui-même permet, par exemple :

- **découpage** d'un texte électronique sous forme de segments ou séquences thématiquement pertinentes

- **indexation** d'un texte ou de ses différents segments thématiques

- « **découpage subjectif** » à l'aide de méta-données et selon les besoins ou intérêts d'un utilisateur

- **recomposition** de nouveaux textes électroniques à partir de segments d'un ou de plusieurs textes

- création de « **réseaux** » interprétés de segments textuels (cf. à ce propos la théorie de Genette sur l'hyper-textualité)

- **réécriture partielle** de segments déjà existants

- **production** (édition – diffusion) de **textes recomposés**, partiellement réécrits

Différentes possibilités de gestion des rapports « texte » - « contexte »

- **Archivage** non pas de textes mais de **segments** ou séquences (« unités d'information »)
- **Sélection** et l'actualisation de segments **indépendamment** de leur appartenance à tel ou tel ensemble textuel
- **Production** de « **méta-textes** » sous forme de parcours de lecture ou de navigation (la lecture comme activité d' «écriture »)
- **L'annotation** de segments, de textes ou encore de méta-textes : commentaires, critiques, compléments d'informations, vue complémentaires ou alternatifs, etc. (i.e. le texte/contexte compris dans un sens rhétorique)
- La constitution d'archives, de parcours méta-textuels, de « **textes virtuels** » assemblant de segments **indépendamment** de leur **localisation physique** et aussi indépendamment de l'infrastructure technologique utilisée
- Etc.

Quelques exemples :

1) la constitution d'archives électroniques :

exemple : mise en ligne de manuscrits médiévaux (René Pellen, CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS POUR QUE L'ÉTUDE DES TEXTES PUISSE SE FAIRE AUSSI SUR INTERNET ; dans Le Médiéviste et l'Ordinateur, IRHT 1999)

Cf. aussi Stefan Harnard sur l'«écriture scientifique» mise en ligne et saisie «sur le vif» (= un continuum entre les premières idées, les ébauches, les pré-publications, les différentes versions, les publications diverses, les commentaires, les ajouts etc. organisées dans des e-archives – perso ou institutionnelles)

2) les portails et espaces partagés :

on raisonne davantage en terme d'unités d'information (de segments ou séquences textuelles possédant une pertinence thématique pour un utilisateur, lecteur.

Ceci est vrai pour le texte écrit, mais aussi pour le document audiovisuel (cf. le projet Opales coordonné par l'INA).

3) la « dé-linéarisation textuelle » :

hypertexte littéraire, scientifique, etc. avec, comme conséquences des nouvelles formes discursives et de nouveaux genres.

Cf. à ce sujet Chartier : nouveau support – nouvelles formes discursives (Centre Pompidou – BPI colloque virtuel sur l'e-texte)

Cf. à ce sujet aussi la production du remarquable CD-ROM Opaline à partir de recherches archéologiques sur l'industrie traditionnelle des perles en Inde et élaborer à partir de la théorie logiciste de Jean Claude Gardin (publié aux Editions de la MSH)

5) document personnalisable

= une conséquence du support numérique et de son influence sur l'organisation d'un texte, d'un corpus de textes.

Dans le cas du document personnalisable, le lecteur devient, en quelque sorte, auteur :

à partir d'un « existant », il crée, produit « son » document « sur mesure », correspondant à ses besoins, intérêts, désirs

Cette « création » à partir d'un existant :

- Mise à jour/modification du contenu
- Mise à jour/modification de la structure textuelle
- Mise à jour/modification des « interfaces » (organisation formelle et physique, charte graphique, ...)
- Mise à jour/modification des relations intertextuelles
- etc.

La personnalisation se base sur une architecture modulaire du document

Autre forme de la « personnalisation » - réutilisation de certains "modules" dans des applications plus ou moins diverses.

Important ici : notion du « scénario » (« modèle », « template », « script », ...)

6) standardisation et textualité électronique

Deux aspects complémentaires :

- la production de modèles de description (etc) pour indexer, réutiliser, etc
- la production de « scénarios » pour générer, produire, éditer et diffuser (sur des supports différents)

Pas seulement : standards de gestion d'information (de recherche, de description, de classification, de diffusion, ...)

Mais aussi l'usage de « scénarios » (au sens quasi-filmique du terme), de « modèles » de production, de génération de textes

Exemples :

A commencer par les formulaires administratifs, en passant par la production assistée de manuels, guides et autres genres utilitaires jusqu'aux essais, tentatives dans la littérature (production assistée de textes, de récits, de ressources pédagogiques, ...)

Ce sont des formes qui se situent vraisemblablement en marge des pratiques traditionnelles de l'édition mis il faut en tenir compte.

Elles montrent, en effet le statut problématique de l'auteur qui fait place à une sorte de coopération entre l'ingénierie documentaire (d'applications multimédias, ...) au sens large du terme et le spécialiste d'un domaine